

Licence professionnelle Chef de projet touristique

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

- 2 critères de sélection: bac+2 diplômé, projet professionnel.
- Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).
- Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES).
- NB : Tout candidat sélectionné en LP139 doit valider le diplôme dans un délai maximum de 2 années universitaires consécutives.

Objectifs

- Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.
- Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre.
- Le Chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Modalités de validation

- Moyenne générale > 10/20 aux examens de l'ensemble des UE.
- Moyenne générale > 10/20 au Mémoire professionnel (rédaction et soutenance) et au Projet tuteuré (rédaction et soutenance).

Compétences

Accédez aux [blocs de compétence](#) composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP

Compétence 1 : Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

- Comprendre le besoin de l'entreprise touristique (projet numérique et digital pour l'hôtellerie, projet de nouvelles prestations pour un territoire, etc.) afin de le formaliser dans un cahier des charges.
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en œuvre le projet.

Compétence 2 : Lancement du projet de l'entreprise touristique

- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, community manager, web

🌟 Valide à partir du 01-09-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2024

Code : LP13901A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires / Brice DUTHION

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 28 janvier 2019.

Accréditation jusque fin 2023-2024.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Accueil, hôtellerie, tourisme (334)

Métiers (ROME) : Chef de projet tourisme (G1102)

Code CNCP : 29983

Code CertifInfo : 91279

Code CPF : 284041

Contact national :

Équipe Échanges

EPN11, 31.2.08, 2 rue Conté
75003 Paris

01 40 27 23 31

Pascale Toussaint

pascale.toussaint@lecnam.net

designer etc.). et à pourvoir : partenariats avec les entreprises existantes, conventions de stage pour les étudiants en tourisme, etc.).

- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet : établir un rétroplanning, définir les missions de chacun.
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise : rechercher les partenaires à mobiliser, identifier les fonds régionaux et les financements par les collectivités, les aides de la BPI France et présenter les dossiers de financements.

Compétence 3 : Pilotage du projet de l'entreprise touristique

- Assurer la mise en œuvre (création d'une nouvelle prestation, lancement d'un site internet, amélioration du référencement sur les réseaux sociaux, etc.) et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord (financiers, techniques, RH, etc.).
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques (climatiques, géopolitiques, financiers) et aux contraintes (techniques, réglementaires, etc.) et mettre en œuvre les solutions correctives.
- Animation de l'équipe projet et report à la direction.

Compétence 4 : Communication sur le projet touristique

- Définir la stratégie de communication avec les différents supports (prints ou en ligne : média, plate-forme numérique, webmarketing, blog, référencement, etc.) et la mettre en œuvre.
- Organiser des événements (conférences de presse, eductours, etc) pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux blogueurs du tourisme et au grand public.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

Enseignements

60 ECTS

Économie du tourisme	USEC4M 4 ECTS
Identifier les besoins de l'entreprise touristique	USEC4N 6 ECTS
Lancer le projet de l'entreprise touristique	USEC4P 4 ECTS
Tourisme numérique et digital	USEC4Q 6 ECTS
Stratégie marketing du tourisme	USEC4R 6 ECTS
Piloter le projet de l'entreprise touristique	USEC4S 4 ECTS
Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	USEC4T 4 ECTS
English for tourism and hospitality	USEC4U 6 ECTS
Mémoire professionnel	UAEC05 8 ECTS
Projet tuteuré	UAEC06 12 ECTS